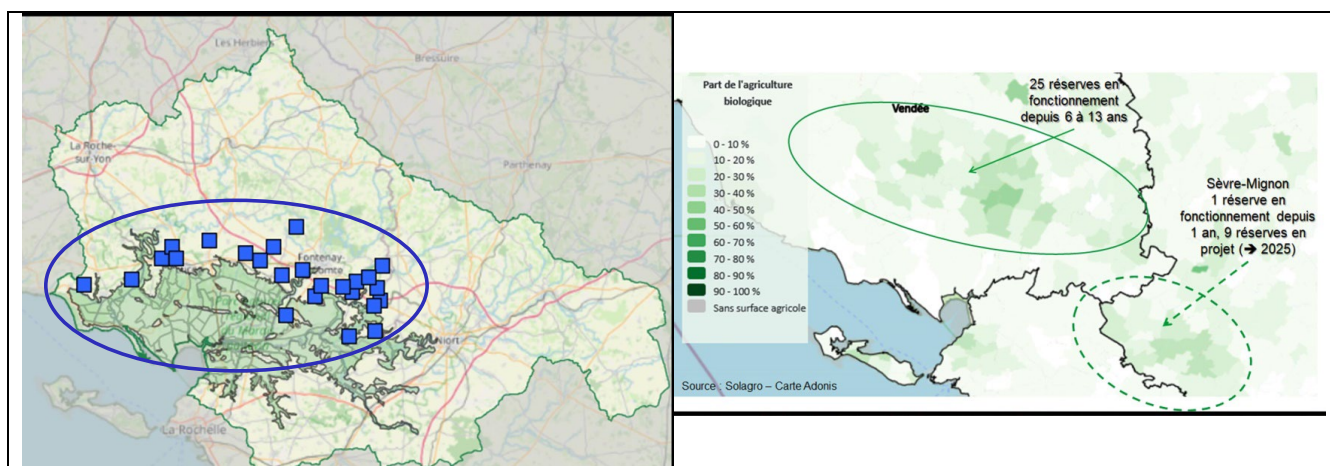


FICHE 3 : L'IRRIGATION SECURISEE FACILITE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Carte : lien entre irrigation et bio autour des réserves du sud de la Vendée et sur le bassin du Mignon.

l'irrigation se pratique plutôt sur les terres de groies peu épaisses et séchantes, mais propices aux désherbages mécaniques précoces indispensables en agriculture biologique. L'irrigation sécurisée est un puissant levier pour la conversion bio. Ainsi, 50 % des bios de la CAVAC (Vendée et Deux-Sèvres) irriguent (100 % des irrigants en bio dans les communes de Oulmes et de Nueil/Autise) ; 50 % des conversions bio de la Vienne sont avec de l'irrigation ; 100 % des bios « historiques » (depuis plus de 20 ans) du sud Vendée irriguent.

Un exemple sur le bassin Sèvre-Mignon : une CUMA de dix irrigants entre Amuré et Épannes (à l'ouest de Niort) couvre 1 000 ha, et en quelques années, les surfaces en bio ou conversion atteignent 500 ha.

Dans le cadre d'AQUITABIO, les opérateurs agro-alimentaires du bassin lancent un plan pour la bio locale ambitieux : 20 % de bio avant 2025, soit une augmentation annuelle de +20 %. Ce pari est parfaitement tenable car le prix annoncé de l'eau (plus de 0,20 €/m³) rendra le bio encore plus attractif.